



Mairie de DOUVAINS

CONSEIL MUNICIPAL

N° 107 09 86 VI 2017

Le jeudi 11 mai 2017

21 h 00

Salle du Conseil

Convocation du Conseil Municipal en date du 05/05/2017

Ordre du jour

Présents : Alain PALMADE, Sonia PERSCHKE, Alexis VARUTTI, Jean-Luc SANCHEZ, Sabine CUZIOL, Alix POMPILIUS, Roger ASTRE, Daniel NADAL, Catherine MICHEL, Sébastien HARAUT, Fanny MORENO, Guy ALLIEY

Absent : Jean-Claude DURAND, Hélène PRZYBYL, Laurent CAUQUIL

Secrétaire(s) de la séance: Catherine MICHEL

Délibérations du conseil:

Décision modificative budget communal

2017 86 6 I

Sabine CUZIOL expose au Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2017, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

FONCTIONNEMENT :		DEPENSES	RECETTES
		TOTAL :	0.00
		0.00	0.00
INVESTISSEMENT :		DEPENSES	RECETTES
21318	Autres bâtiments publics	-11000.00	
2041482	Subv.Cne : Bâtiments, installations	11000.00	
		TOTAL :	0.00
		0.00	0.00

Sabine CUZIOL invite le Conseil Municipal à voter ces crédits.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, vote en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plus-values de recettes indiquées ci-dessus.

Adoptée Votants : 12 Pour : 12

Décision modificative Budget Logements sociaux

2017 86 06 II

Sabine CUZIOL expose au Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2017, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

INVESTISSEMENT :		DEPENSES	RECETTES
21318	Autres bâtiments publics	11000.00	
13141	Subv. transf. Communes membres du GFP		11000.00
		TOTAL :	11000.00
		11000.00	11000.00

Sabine CUZIOL invite le Conseil Municipal à voter ces crédits.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, vote en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plus-values de recettes indiquées ci-dessus.

Adoptée votants : 12 Pour : 12